

Prestataire de formation Professionnelle enregistré sous le numéro 91 34 07236 34

Identifiant SIRET numéro 531 371 599 00014 INSEE Midi-Pyrénées.

Habilitation au mordant N°34-060 DM / **CCAD** N°2017/ea1b-0375

Déclaration d'établissement de dressage des chiens au mordant N°34-CC-356 DM



Le Centre de Formation est **uniquement dédié aux professionnels de la cynophilie, Policiers et Agents de sécurité privé.**

Le Centre propose différentes formations telles que:

- Préparation au Renouvellement ou Rajout d'un chien sur la carte professionnelle.

- Préparation au MAC

- Formations initiales.

- Formations continues.

Les actions de formation comprennent des modules d'acquisition, d'entretien et de perfectionnement des connaissances afin de favoriser le développement de leurs compétences prévu par l'article L6353-1, 6° du Code du Travail.

Le centre dispense des cours théoriques et pratiques concernant: l'emploi des chiens sur la voie publique, la physiologie, l'hygiène, la psychologie canine, etc...

Il respectera les directives de:

- l'article L.511-1 du Code de la sécurité Intérieure (Policiers Municipaux),
- le Code de déontologie des personnes exerçant des activités privées de sécurité,
- l'article 122-5 (légitime défense) du Code Pénal,
- l'article 122-7 (nécessité) du Code Pénal,

- l'article 73 (flagrant délit) du Code de Procédure Pénale,

- l'article 803 (entraves) du Code de Procédure Pénale

Il formera ses stagiaires aux Gestes Techniques Professionnels d'Interventions (GTPI) adaptés aux brigades cynophiles, « Techniques d'interventions cynotechniques »,

Le centre de formation professionnel aura d'autre part, pour mission de former aux métiers du chien, tout professionnel qui en fera la demande.

Déjà les Polices Municipales:

de Bollène (84), Castelnau-le-Lez (34), Juvignac (34), Le Grau du Roi (30), Marsillargues (34), St Georges d'Orques (34), Teyran (34), ainsi que nombres **d'Agents et Sociétés de Sécurité privé** e, ont signés des conventions de formation professionnelle cynophile avec notre centre.

Patrick MERVIEL,

a crée en 2010 le Centre de Formation et d'Entraînement Cynophile des Chiens de Police (CFECCP).

Fort de son expérience de près de 25 ans dans le milieu de la cynophilie, acquise auprès de la

Centre de Formation et d'Entraînement Cynophile des Chiens de Police

Écrit par Merviel

Mardi, 21 Septembre 2010 14:57 - Mis à jour Dimanche, 22 Septembre 2019 13:19

Police et Gendarmerie nationale, de l'Armée, de la Police ferroviaire, des Compétiteurs et des Clubs.

Il décide de créer ce centre de formation des chiens de police, devant la demande croissante des maîtres de chiens professionnels qui prennent l'attache de ses services.

A l'heure actuelle le CFECPP propose 2 demi-journées par semaine de formation professionnelle au centre de St Georges d'Orques. "Des entraînements sur site sont effectués régulièrement"

Contact: 06.52.82.69.89